

# Un Projet, un coup de pouce

## Dossier de candidature

Nom, prénom :

Adresse :

Téléphone fixe ou portable :

Adresse Email :



Dossier N°  
(réservé au CCAS)

*En cas de difficulté de remplissage vous pouvez vous faire conseiller par un professionnel que vous côtoyez (MJC, CODASE, maison de l'emploi, espace jeunes à Rosa Parks), sinon contacter le service jeunesse de la Mairie au 04 76 50 47 47 ou le C.C.A.S au 04 76 50 81 26.*

**UNE FOIS COMPLÉTÉ LE DOSSIER EST A RENVOYER A L'ADRESSE SUIVANTE :**

C.C.A.S – 1 place du Général De Gaulle 38 340 Voreppe  
☎04 76 50 81 26

# Un projet, un coup de pouce

Pour encourager et soutenir le projet de jeunes Voreppins tout en développant la citoyenneté et la solidarité, le Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S) de Voreppe propose un dispositif appelé « un projet, un coup de pouce ! ».

## ARTICLE 1 : présentation du dispositif

Ce dispositif vise à soutenir le projet de 5 jeunes Voreppins/an en leur permettant de le financer en partie grâce à un temps donné au profit d'une association ou d'un service municipal de Voreppe accueillant des bénévoles. Deux types de projets sont visés :

- L'aide au financement d'un parcours d'études (CAP, BEP, BAC, BAC PRO, formation universitaire...) ou d'une formation qualifiante.
- L'aide au permis de conduire dans le cadre d'une insertion professionnelle (code obtenu)

Le jeune intéressé devra motiver le projet qu'il souhaite financer, prévoir un budget, défendre sa candidature devant une commission. Si la candidature est retenue, une bourse de 600 € sera allouée en contrepartie de 50 heures de bénévolat. Il pourra valoriser du temps de bénévolat dans l'association de son choix ou auprès d'une association ou service municipal partenaire du dispositif accueillant des bénévoles.

## ARTICLE 2 : conditions d'éligibilité

- Être âgé de 18 ans à 25 ans révolu.
- Résider sur la commune de Voreppe et le justifier
- Avoir un projet visant à :

1) Soit passer le permis de conduire afin de favoriser une insertion professionnelle (code obtenu)

2) Soit aider au financement d'un parcours d'études (CAP, BEP, BAC, BAC PRO, formation universitaire...) ou d'une formation qualifiante.

- Compléter et motiver un dossier avec l'intégralité des pièces exigées



### ARTICLE 3 : pièces exigées qui conditionnent l'éligibilité

- // Ce dossier dûment complété et signé en pages 4 et 10 + page 12 si besoin
- // Une pièce d'identité
- // Justificatif de domicile prouvant la domiciliation sur la commune
- // Un curriculum vitae
- // Justificatifs des dépenses prévues (devis ou factures) et recettes (attestation de bourse, autre aide obtenue d'un organisme etc...)
- // Justificatif d'inscription dans un établissement scolaire ou de formation qualifiante
- // Justificatifs de recherche d'emploi et du code réussi si la demande porte sur le financement du permis de conduire
- // Justificatifs des ressources et charges du bénéficiaire
- // Un relevé d'identité bancaire du compte sur lequel l'aide doit être versée
- // L'attestation de l'association accueillante si le jeune trouve lui-même l'association

### ARTICLE 4 : instruction du dossier

Le dossier complet doit être transmis au Centre Communal d'Action Sociale

– 1 place du Général de Gaulle – 38 340 Voreppe –

Les dossiers seront étudiés et recevables dans la limite de 5 jeunes retenus annuellement sur le dispositif par le jury.

### ARTICLE 5 : le jury

Le jury sera composé de :

- Le(la) Vice-Président du C.C.A.S et l'Adjoint(e) municipal(e) en charge de la jeunesse (ou leur représentant en cas d'impossibilité)
- Un administrateur de l'opposition de la commission des aides financières du C.C.A.S.
- Un technicien du CCAS en charge du dossier
- un administrateur de la société civile du C.C.A.S

Il fondera sa décision sur :

- la motivation globale du jeune
- sa capacité à pouvoir dégager du temps pour s'investir auprès d'une association ou d'un service municipal accueillant des bénévoles
- la viabilité financière du projet (la capacité à mener à terme budgétairement son projet et de mobiliser éventuellement des co-financements...)

Le jeune sera informé par courrier de la décision prise par le jury.



## ARTICLE 6 : modalités du versement de la bourse

La bourse sera versée en 2 fois :

50 % au démarrage après sélection du jury et accord de la commission permanente du C.C.A.S. Le solde sera versé à la fin des heures de bénévolat réalisées après justification grâce à un relevé d'heures complété par l'association. Toute dérogation à cette règle devra être présentée à la commission permanente des aides facultatives du C.C.A.S qui pourra l'adapter au regard de la situation spécifique du jeune.

## ARTICLE 7 : Engagement du bénéficiaire

Le bénéficiaire s'engage à produire les éléments exigés pour l'instruction de sa demande. En signant le présent règlement :

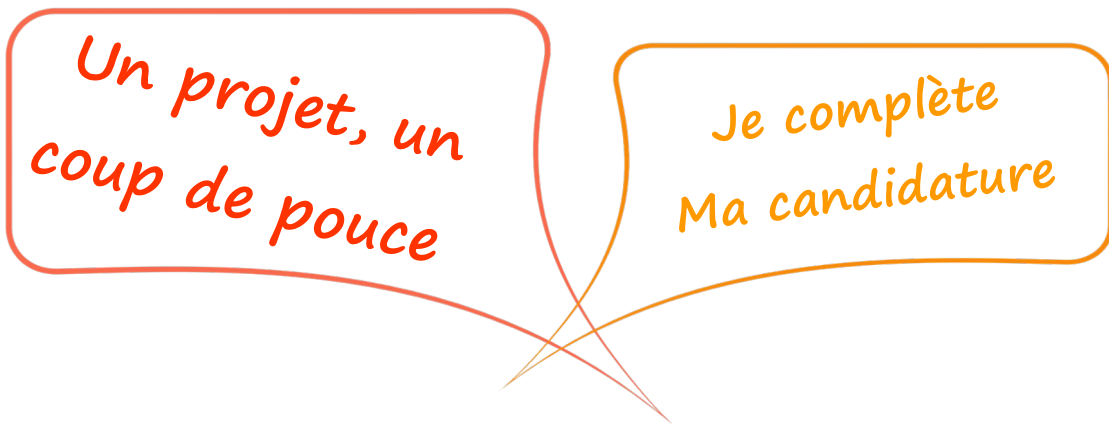
- il atteste sur l'honneur que tous les renseignements fournis sont exacts
- il s'engage à accomplir les 50 heures de bénévolat auprès de l'association où du service qu'il aura retenu



### Signature du règlement :

Je soussigné(e).....  
atteste avoir pris connaissance du règlement du dispositif  
« un projet, un coup de pouce »

A Voreppe le ..... / Signature



### Mes coordonnées

Nom et prénom :

Date de naissance :

Adresse :

Numéro de téléphone :

Adresse e-mail :

### Ma situation actuelle

Scolarisé  Formation

Salarié  Demandeur d'emploi

Autre (précisez) :

### Nature de ma demande

Aide au financement d'études ou formation qualifiante

(penser à joindre un justificatif d'inscription dans un établissement)

Aide au financement du permis pour favoriser mon insertion professionnelle

(penser à joindre des justificatifs de recherche d'emploi)

## J'explique mon projet

*Pourquoi cette aide est importante pour moi dans la poursuite de mes études ou pour obtenir le permis dans le cadre de mon insertion professionnelle ?*

## Le bénévolat pour moi, c'est quoi ?

Quelles sont mes compétences, mes savoirs-faire ? Que puis je apporter à l'association ou au service qui m'accueillera ?

*Lister, expliquer....*

## Budget prévisionnel pour réaliser mon projet

J'estime les dépenses de mon projet à € . Voilà comment j'envisage de le financer (j'indique les recettes que je vais mobiliser) :

Dépenses prévues (lister)	Montant	Recettes prévues (lister)	Montant
Exemple : Location...	€	Montant de votre apport personnel	€
	€	Aides de tiers (préciser qui ? Parents etc...)	€
	€		€
	€		€
	€		€
	€		€
	€	Aides organismes publics ou privés :	
	€	CCAS	600,00 €
	€	Bourse	€
	€		€
	€		€
	€		€
<b>TOTAL</b>	€	<b>TOTAL</b>	€

Précisions ou compléments que je souhaite apporter sur mon budget prévisionnel (facultatif) :



## Choix de l'association ou du service :

*J'ai trouvé une association par moi-même pour mener à bien mon projet.*

*Je le justifie dans mon dossier en joignant l'annexe 2 signé par l'association qui va m'accueillir.*

*Je n'ai pas trouvé d'association par moi-même.*

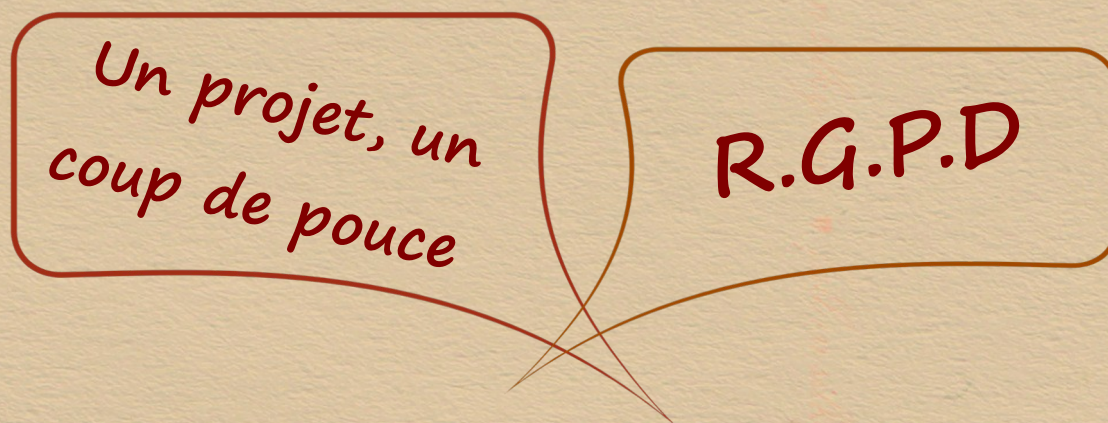
*Je désigne alors par ordre de priorité l'une des associations ou des services qui m'ont été communiqués dans le cadre de l'appel à projet. Je choisis en classant mes priorités de 1 à 3 (En 1 l'association/service qui m'intéresse le plus, en 3 l'association/service qui m'intéresse le moins).*

1 )

2 )

3 )

*Annexe 1 – Règlement Général de la protection des données –  
À retourner impérativement signé avec le dossier de  
candidature*



*Dans le cadre de votre candidature à « un projet, un coup de pouce », les informations recueillies vous concernant font l'objet d'un traitement informatisé afin de faciliter le suivi de votre dossier et nos relations avec vous. Elles sont exclusivement conservées au C.C.A.S. La durée de conservation des données est limitée pour ce dossier à un an une fois les 50 heures de bénévolat réalisées. Les données seront ensuite supprimées.*

*Vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, de portabilité, d'effacement de celles-ci. Vous pouvez vous opposer au traitement des données vous concernant et disposez du droit de retirer votre consentement à tout moment en vous adressant à :*

- A l'accueil du C.C.A.S pendant les jours d'ouverture*
- Auprès de l'agent ayant instruit votre demande*
- Par mail à : [ccas@ville-voreppe.fr](mailto:ccas@ville-voreppe.fr)*

*Nom prénom :*

*Date :*

*Signature*



## Annexe 2 à remettre à l'association trouvée par soi-même pour signature de l'attestation en page 12

Un projet, un  
coup de pouce

Attestation  
de l'association  
d'accueil

Le Centre Communal d'Action sociale (CCAS) de la ville de Voreppe a mis en place un dispositif auprès des jeunes Voreppins âgés entre 18 et 25 ans appelé « un projet, un coup de pouce ».

### Le principe ?

Afin de développer l'esprit de citoyenneté et de solidarité auprès des jeunes, le C.C.A.S pourra allouer une bourse de 600 € à un jeune pour l'aider à financer un parcours d'étude post-bac ou son permis de conduire en contrepartie de 50 heures de bénévolat réalisées au sein d'une association. Une somme de 300 € lui sera immédiatement versée si son dossier est retenu par un jury. Le solde de 300 € lui sera versé sur justificatif des 50 heures de bénévolat réalisées au sein de l'association.

### L'accueil, le suivi du jeune et de son crédit d'heure...

Si vous acceptez de recevoir un jeune dans le cadre de ce dispositif, il convient de compléter cet annexe que le jeune doit fournir au C.C.A.S de Voreppe dans le cadre du dépôt de son dossier pour attester qu'il a trouvé une association pour l'accueillir.

Si son dossier est retenu par le jury, vous devrez alors désigner un parrain référent du jeune (qui sera son interlocuteur privilégié) et signer avec lui un contrat pré-rempli par le C.C.A.S ou vous définirez avec lui les modalités de son accueil. Le jeune accueilli devra effectuer ses missions en présence d'autres bénévoles. L'association s'engage à assurer le jeune reçu pour le couvrir dans le cadre de ses activités bénévoles et fournir un justificatif d'assurance au C.C.A.S. Un relevé d'heures sera tenu.



## Un correspondant privilégié au CCAS !

Marina Maira au C.C.A.S sera votre correspondante. Elle est disponible au CCAS pendant les heures d'ouverture au 04 76 50 81 26. pour toute information OU [ccas@ville-voreppe.fr](mailto:ccas@ville-voreppe.fr)

## Une attestation à remplir par l'association d'accueil...

L'association :

.....

Adresse :

.....

.....

.....

Téléphone et Email :

.....

### ATTESTE

- Pourvoir accueillir

M(me).....

dans le cadre du dispositif « un projet, un coup de pouce » où il pourra effectuer 50 heures de bénévolat.

- Pouvoir fournir au C.C.A.S, si le jeune est retenu, une attestation d'assurance couvrant ses activités bénévoles au sein de l'association.

Fait à

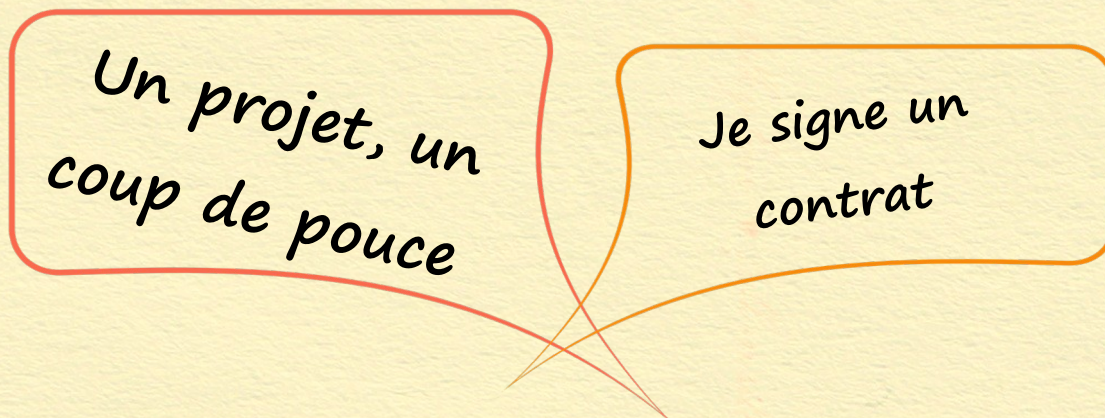
Le

Signature du représentant de l'association :



### Annexe 3

- Un contrat sera à signer si mon dossier est sélectionné -



Si ma candidature est retenue par le jury, je serai invité(e) à venir signer le présent contrat au C.C.A.S.

M(me)..... domicilié(e) à :

.....  
a été retenu(e) pour obtenir une aide de 600 € pour soutenir son projet de :

Aide au financement d'un parcours d'études (CAP, BEP, BAC, BAC PRO, formation universitaire...) ou d'une formation qualifiante.

Aide au financement du permis pour favoriser l'insertion professionnelle

#### Engagements contractuels :

Du centre communal d'action sociale :

Le C.C.A.S. s'engage à verser la somme de 300 € au jeune sur le relevé d'identité bancaire communiqué. Il versera le solde, soit 300 € sur présentation du présent contrat attestant des heures de bénévolat effectuées.

M(me).....

s'engage à effectuer mes 50 heures de bénévolat en contrepartie de l'aide perçue.

Date et signatures du CCAS et du jeune



*Désignation de l'association /service :*

*Coordonnées du parrain dans l'association/ service (nom, prénom, tel, mail) :*

*Modalités d'accueil définies entre l'association / service et le jeune (à remplir par l'association : tâches, missions, horaires ou modalités de la disponibilité..... )*

*Signature du jeune et de l'association ou du service accueillant :*



Tableau de suivi des heures (à remplir impérativement par l'association /service pour permettre le versement du solde de l'aide, soit 300 €)

<i>Jour</i>	<i>Nombre d'heures effectuées</i>	<i>Signature du référent</i>
-------------	-----------------------------------	------------------------------



<i>Jour</i>	<i>Nombre d'heures effectuées</i>	<i>Signature du référent</i>
-------------	-----------------------------------	------------------------------

*Total des heures réalisées :*

*Signature du référent et tampon + signature du jeune*